

La fonction sociale de l'enseignement du français, langue maternelle

Gilles Lemire

Numéro 26, mai 1977

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56677ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lemire, G. (1977). La fonction sociale de l'enseignement du français, langue maternelle. *Québec français*, (26), 56–58.

La fonction sociale de l'enseignement du français, langue maternelle

L'enseignement du français a subi durant la dernière décennie des changements importants, du moins dans l'esprit des programmes si ce n'est dans les faits eux-mêmes. Ces transformations, dues à l'influence, entre autres, de la psycholinguistique, de la sociolinguistique et des théories de l'information, cherchent à promouvoir un enseignement de la langue maternelle qui donne à tous les enfants la capacité d'exercer les quatre fonctions linguistiques (écouter, parler, lire, écrire) en tenant compte des situations et des contextes. Si des appareils idéologiques ont lutté, à certaines époques, afin de provoquer la disparition des classes sociales, c'était pour offrir à tous les hommes, quelle que soit leur origine, les mêmes chances d'accéder aux diverses fonctions sociales. C'est par l'identité de langage que l'on tentait d'établir l'égalité des citoyens « dans la masse nationale ». C'est par la langue nationale qu'au XIX^e siècle, le peuple français a centralisé « toutes les branches de l'organisation sociale »; il a été « jaloux de consacrer au pluriel, dans une République une et indivisible, l'usage unique et invariable de la langue de la liberté. »¹

L'analyse des conséquences qu'entraîne une telle uniformisation dans l'usage de la langue maternelle pousse les pédagogues à considérer ce qu'impliquent les changements apportés dans la conception de l'enseignement de la langue maternelle, à structurer de nouveaux schémas explicatifs du fonctionnement de l'échange maître-élève et à réfléchir sur les implications sociales découlant de ces transformations des programmes d'enseignement.

Une nouvelle conception de l'enseignement de la langue maternelle

Dans *Linguistics and your Language*², Robert A. Hall, Jr. montre la nécessité de fonder l'enseignement de la langue maternelle sur des postulats autres que ceux sur lesquels s'appuie la façon traditionnelle de l'enseigner. Il démontre³ que les éléments constitutifs du langage varient d'un pays à un autre et même d'une région à l'autre d'un même pays. Il établit clairement que

l'approche habituelle de l'école n'en tient pas compte, et, que de ce fait, l'école se situe dans une position irréaliste et non viable.

Pour mettre en lumière sa position, il confronte les postulats de l'approche traditionnelle et ceux sur lesquels devrait s'édifier la nouvelle approche de l'école en ce qui a trait à l'enseignement de la langue maternelle. Il soutient:

qu'au lieu de penser:

1. *que l'enfant qui vient à l'école à l'âge de six ans ne connaît pas sa propre langue et que celle-ci devra être identique à la langue standard en tout point;*
2. *que la langue standard doit être considérée comme un absolu et qu'elle s'enseigne d'autorité (dictionnaire, grammaire, parole du maître...);*
3. *que tout écart à la langue standard, définie ci-dessus, engendre une langue médiocre et qu'ainsi tout écart doit être condamné;*
4. *qu'en langue standard, il faut enseigner l'orthographe et la grammaire à la manière de la grammaire latine traditionnelle et que la langue parlée vient au second plan;*

il faut penser:

1. *que l'enfant qui vient à l'école à l'âge de six ans connaît déjà les fondements de sa propre langue (pas tout le vocabulaire) et que celle-ci n'est pas nécessairement la langue standard;*
2. *que la langue standard n'est pas un absolu, mais qu'elle est fixée par des exigences sociales; la façon de découvrir jusqu'où une structure linguistique donnée est socialement acceptable est fondée sur la conformité à l'observation et à l'investigation scientifique et non sur un dogme d'autorité;*
3. *qu'il y a des écarts à la langue standard dont la nature varie et qui sont plus ou moins acceptables;*

4. *que la langue standard devrait être enseignée à partir de la langue parlée et que la grammaire devrait tenir compte de la structure de la langue à enseigner et non de celle du latin ou d'une autre langue.*

Ce sont avant tout des considérations d'ordre psychologique ou social qui motivent ce changement des postulats de base dans l'enseignement de la langue maternelle. Hall montre combien il est important de modifier notre attitude envers les enfants dont la langue est marquée par des caractéristiques régionales. Il est préférable, soutient-il, d'établir un climat caractérisé par la sécurité, l'assurance et la confiance.⁴

Un tel courant de pensée a influencé l'esprit des programmes de français langue maternelle qui ont été élaborés pour l'enseignement élémentaire et secondaire pendant la dernière décennie. Le programme d'études des écoles secondaires s'inscrit dans cette orientation, lorsqu'il invite les maîtres à « fonder l'enseignement du français sur la langue de l'élève... et sur la langue de son milieu... ».⁵ Il convient cependant de souligner que l'influence de la langue standard est marquante et qu'elle semble demeurer le but poursuivi en enseignement du français. Le texte du programme l'explique de la façon suivante:

Le premier principe propose donc de partir de la langue de l'élève, de la corriger et de l'enrichir, en vue d'assurer la maîtrise de la langue familière correcte, et, à un degré supérieur, d'accéder à la langue soutenue.⁶

L'hésitation des concepteurs du programme d'études des écoles élémentaires en face d'une position semblable à celle que le linguiste Hall a décrite est plus évidente encore. Les passages suivants tirés des textes de ce programme nous situent:

*... l'enfant est sans cesse incité à utiliser une langue imparfaite...⁷
Il appartient au maître de guider l'enfant dans sa conquête de la langue.⁸*

L'influence du milieu social de l'enfant est toutefois appelée à se faire sentir de plus

en plus au sein même de l'école: ce qui oblige les maîtres à opérer un changement de mentalité. Ils doivent tirer parti des particularités sociales qui caractérisent le parler de l'enfant; ils doivent favoriser son expression spontanée afin d'améliorer son aptitude à communiquer avec ses semblables.

L'enseignement du français et la pédagogie de la communication

L'enseignement de la langue maternelle porte sur les activités reliées à la compréhension et à l'expression de l'élève en situation de communication. Dans le texte des programmes des écoles secondaires se retrouve clairement exprimée, comme objectif général de l'enseignement du français, cette visée qui propose au maître la mission de:

*faire de la langue de l'élève un instrument de plus en plus perfectionné au service de la communication et de la pensée.**

Le programme de français des écoles élémentaires, de son côté, rappelle que la langue maternelle est la plus importante des institutions d'une société en ce qu'elle « permet aux individus de communiquer: mieux ils maîtrisent la langue, meilleure est la communication. »

Il importe de saisir l'ordre de grandeur de ce mouvement de rénovation de l'enseignement du français. C'est un changement de perspectives. Le maître n'enseigne plus la langue en tant qu'objet, la langue pour elle-même, il doit enseigner à bien se servir de la langue. La fonction sociale du langage relègue au second plan la fonction métalinguistique du langage et impose une révision du processus d'apprentissage. Il va maintenant falloir tenir compte du contexte social dans lequel l'élève vit, c'est le point de départ; il va falloir inventorier les situations réelles de communication auxquelles l'élève est confronté, sinon le maître cherchera vainement à cerner une réalité fuyante. Cette tâche relève de la socio linguistique.

Afin de guider le maître de français, il faut scruter les résultats de travaux de recherche effectués en linguistique, en psychologie de l'apprentissage, en psychopédagogie, en psycholinguistique et puiser dans les théories de l'information. Ce sont les domaines où il faut chercher les réponses aux questions qui surgissent lorsqu'on s'inscrit dans la poursuite des nouveaux objectifs de l'enseignement de la langue maternelle. Nous examinerons ci-dessous quelques questions auxquelles il faut trouver des réponses:

1. *Y a-t-il une langue particulière qui caractérise la façon de communiquer des enfants à qui l'on enseigne?*

ENFIN

UN DICTIONNAIRE POUR ENFANTS où l'on part de l'exemple

La maison Beauchemin est fière de vous présenter son tout nouveau dictionnaire pédagogique.

- Un vrai dictionnaire de la langue d'aujourd'hui
- Un dictionnaire conçu pour l'élève
- Le dictionnaire personnel de l'élève
- Un dictionnaire au service de l'enseignant
- Unique dans sa présentation et son contenu, "MES 10,000 MOTS" fera revivre le goût de la recherche chez vos jeunes.

ENFIN



"MES 10,000 MOTS" VOUS OFFRE:

- Des explications par des phrases vivantes et signifiantes
- Un langage simple et facile à comprendre mais non enfantin
- Des indications complémentaires en marge
- Une utilisation de l'article pour présenter la nature et le genre des noms.

LE DICTIONNAIRE POUR L'ÉCOLE

Prix: \$7,95

Librairie Beauchemin Limitée

450, avenue Beaumont, Montréal, P.Q. H3N 1T8 (514) 273-7541

Nous rappelions plus haut que l'enfant qui vient à l'école possède les fondements d'une langue qui n'est pas nécessairement la langue standard. Le maître se trouve aussi en présence d'enfants qui possèdent à des degrés divers les éléments constitutifs du langage (structures lexicales, structures de phrase, prononciation). La diversité socio-culturelle des familles dont les enfants font partie a créé des différences linguistiques qu'on ne peut pas négliger. Les attitudes autant que les aptitudes partagent les enfants en catégories qu'il faut savoir identifier si l'on veut que l'enseignement porte ses fruits.

C'est dans ce cadre que le maître doit être informé de l'existence d'une langue commune ou langue nationale, de la portée des niveaux de langue, des différences qui marquent les parlers régionaux... Y a-t-il une langue des classes dominantes qui est imposée aux autres classes de la société? Faut-il uniformiser la langue d'une nation de telle sorte que « tous les citoyens qui la composent puissent se communiquer leur pensée? »¹¹ Doit-on croire que « dans toute nation qui évolue normalement » tous les ressortissants doivent « s'exprimer et communiquer entre eux dans une même langue, la langue commune, qui sera reconnue comme langue de la vie économique, de la vie politique et comme langue d'usage de toutes les institutions de caractère public? »¹²

2. Les niveaux de langue peuvent-ils être délimités?

Les solutions que certains ont apportées en classant les comportements langagiers en types, en les identifiant à des groupes de référence ou encore en confrontant un modèle idéal à des modèles construits et à des modèles réels, n'ont pas su rallier les esprits inquiets. **La démarcation entre un français, langue commune, et un français, langue officielle, est à faire:** ou la langue est l'instrument qui assure la communication interpersonnelle, ou elle est le code par lequel les gouvernants dictent aux citoyens des directives et des lois.

Par une politique de la langue, l'état peut définir quelle sera la langue de la nation; par l'école, « la langue nationale est enseignée à tous et tous communiquent dans cette langue nationale à un fond culturel commun. »¹³

En vraie démocratie, ..., il est nécessaire que la communication soit aussi facile dans tous les sens, il est nécessaire que les citoyens, les groupes sociaux aussi bien que les groupes régionaux, puissent communiquer facilement les uns avec les autres, débattre ensemble les mêmes problèmes fondamentaux et se comprendre aussi bien dans leur consensus que dans leurs divergences.¹⁴

L'expérience de la révolution française a démontré qu'il n'est pas suffisant de déterminer quelle doit être la langue nationale, il faut de plus choisir entre deux types de formation: « la réalisation du français national par la voie scolaire... et la réalisation du français national par la voie des appareils politiques. Cette voie-ci rendait impraticable cette voie-là. »¹⁵

Il est donc nécessaire que la proclamation du français national qui entraîne l'usage de la langue commune promulgué en même temps la voie scolaire qui assurera l'apprentissage de la langue officielle.

S'il est difficile d'établir des niveaux de langue en tentant de mettre en lumière les caractéristiques propres au langage d'un groupe de personnes placées dans ces circonstances particulières¹⁶, il est possible de reconnaître les situations et les contextes qui nécessitent l'emploi de la langue commune, c'est-à-dire de la langue de la réalité. C'est celle qu'atteignent: 1) « les variations **personnelles**, c'est-à-dire celles qui manifestent la personnalité de l'individu; 2) les variations **socio-économiques**, qui manifestent les différents statuts d'un individu au sein de la société; 3) les variations **occupationnelles**, qui découlent des différents rôles qu'un individu va remplir dans la société; 4) les variations **géographiques**, qui sont les conséquences de la dispersion des membres d'un même groupe dans un espace plus ou moins grand; 5) les variations **temporelles**, qui sont provoquées par l'écoulement du temps, les années qui passent pouvant insensiblement modifier les comportements des individus. »¹⁷ Il est possible de reconnaître aussi les situations et les contextes qui imposent l'emploi de la langue officielle; il s'agit presque de la langue objectivée, de la langue par laquelle il est possible de transmettre le même message à tout le monde, de la langue qui est perçue par tous parce qu'elle est acquise par tous de la même façon.

Conclusion

Il est certain que tous ceux qui ont un rôle à jouer dans l'établissement des buts et des objectifs de l'enseignement de la langue maternelle, de même que dans la définition de la matière enseignée et des formules pédagogiques, peuvent être appelés à constituer ce qu'on nomme en temps de révolution « l'appareil idéologique scolaire d'état ». Celui-ci a pour mission d'inculquer la langue nationale, qu'elle soit commune ou officielle aux citoyens de l'ère nouvelle. C'est peut-être ce qui a le moins fonctionné dans la révolution tranquille, ou alors le fonctionnement est à retardement!

Cependant on peut noter de plus en plus:

1. que la langue commune, celle de l'élève et de son milieu, constitue le centre des intérêts de la classe de français;
2. que le choix de la langue fonction comme matière d'enseignement a pour fin d'affiner les habiletés des élèves en vue de leur insertion immédiate dans la société;
3. que les caractéristiques régionales de la langue parlée au Québec et les éléments constitutifs de la langue standard sont habilement réunis et proposés comme matière à réflexion dans les programmes d'études;
4. que le milieu social de l'enfant influence les orientations de la classe de français, car les situations de communication en sont tirées.

Gilles LEMIRE
Univ. Laval

¹ Balibar, René. Laporte, Dominique. *Le français national. Politique et pratique de la langue nationale sous la Révolution*. Série langue et littérature. Hachette, Paris, 1974, p. 7.

² Hall, Robert A. Jr. *Linguistics and your Language*. Second, revised edition of *Leave your Language alone!* (1950). Anchor Books, New York, 1960.

³ *Ibid.*, p. 190 à 193.

⁴ *Ibid.*, p. 195.

⁵ Gouvernement du Québec. Ministère de l'éducation. *Programme d'études des écoles secondaires. Langues et littératures*, 1969, p. 7.

⁶ *Ibid.*, p. 6.

⁷ Gouvernement du Québec. Ministère de l'éducation. *Programme des écoles élémentaires. Langues et littératures*. Édition originale 1969, 1974, p. 3.

⁸ *Ibid.*, p. 8.

⁹ *Programme d'études des écoles secondaires*, p. 6.

¹⁰ *Programme d'études des écoles élémentaires*, p. 4.

¹¹ Balibar, René, *op. cit.*, p. 7.

¹² Laberge, Henri. *La question linguistique, élément de la question nationale*. Document de travail préparé en mars 1976 en vue du colloque « Pour une école démocratique. » Québec, 42 pages, p. 27.

¹³ *Ibid.*, p. 15-16.

¹⁴ *Ibid.*, p. 16.

¹⁵ Balibar, René, *op. cit.*, p. 159.

¹⁶ Lemire, Gilles. Massicotte, Micheline, *Les ateliers de français. La langue et la pensée*. Éduco-Média, Québec, 1971, Section III, p. 1.

¹⁷ Corbeil, Jean-Claude, *Éléments d'une théorie de l'aménagement linguistique* in *La banque des mots*, Revue de terminologie française publiée par CILF, numéro 5, PUF, Paris, 1973, p. 24-25.